

[Text]

Mr. Kaplan: Over the last four years that I have tracked them and I have met with them and discussed these factors they are supposed to use to make decisions they are releasing fewer people and releasing them later.

Mr. Thacker: Yes.

Has Mr. Boden indicated to your officials just why he would have escaped?—because he was found in a sense in the same city and under fairly easy circumstance, perhaps as if he wanted to be captured. It just seems so nonsensical to me. Do you have any information on that?

Mr. Kaplan: I have noted that in some other cases of these UALs people who are out on a TA and are noted to have escaped somehow or other permit themselves to be recaptured after just a matter of a few hours. You can speculate about the reasons for it—not wanting to be a wanted person . . . It is not a rational behaviour pattern. I can certainly see that and agree with you about that.

Mr. Thacker: What would likely be the reaction of the officials in terms of granting future ETAs? Would you habitually add two years before you will even consider him again, or would the Parole Board take this . . .

Mr. Kaplan: He has had a year added to his sentence, and that would be a factor even in his dates of being able to apply.

As I say, I expect the policy will be in the future that the Parole Board will clear a case for the granting of TAs, and I think that will be very positive.

Mr. Thacker: I was interested in your statistics as to the number of 459 dangerous sexual offenders on ETA with only 17 problems.

Mr. Kaplan: No, with zero problems.

Mr. Thacker: With zero problems?

Mr. Kaplan: Yes.

Mr. Thacker: Oh yes, right. There were 459 dangerous sexual offenders on ETAs . . .

Mr. Kaplan: Yes. Dangerous sexual offender was amalgamated in a recent revision into dangerous offender, and they are treated the same. It is an offence of assault and the sexual component was considered by Parliament to be less significant than the violence aspect.

Mr. Thacker: Then you had a figure of I think 6,041 lifers with only 19 problems.

Mr. Kaplan: Yes, right.

Mr. Thacker: I am wondering what qualifies as an ETA?

[Translation]

M. Kaplan: Je les suis depuis plus de quatre ans, je les ai rencontrés, j'ai discuté avec eux des facteurs qu'ils sont censés utiliser pour prendre leurs décisions; ils libèrent moins de gens et ils les libèrent plus tard.

M. Thacker: Oui.

Est-ce que M. Boden a mentionné à vos fonctionnaires la raison pour laquelle il s'était évadé? Puisque d'une certaine façon, ils l'ont retrouvé dans la même ville et à peu près dans les mêmes circonstances, comme s'il voulait peut-être être capturé. Il me semble que cela n'a pas beaucoup de sens. Avez-vous des renseignements à ce sujet?

M. Kaplan: Dans certains autres cas, j'ai remarqué que ces personnes illégalement en liberté après avoir reçu une autorisation d'absence temporaire et s'être évadées, se sont arrangées pour qu'on les reprenne après quelques heures seulement. On peut échafauder toutes sortes d'hypothèses—le fait de ne pas vouloir être recherché . . . Il ne s'agit pas d'un comportement rationnel, c'est certain et je suis d'accord avec vous sur ce point.

M. Thacker: Quelle sera vraisemblablement la réaction des hauts fonctionnaires qui accorderont de futures absences temporaires avec escorte? Est-ce que vous allez ajouter deux ans à la sentence avant même d'étudier le cas de nouveau pour les personnes en cause, ou est-ce que la Commission des libérations conditionnelles voit à cela . . .

M. Kaplan: La personne a eu une année d'ajoutée à sa sentence, et on en tient compte lorsqu'elle présente de nouveau une demande de libération.

Je le répète, je crois qu'à l'avenir, notre politique sera que la Commission des libérations conditionnelles devra autoriser l'absence temporaire. À mon avis, ce sera très positif.

M. Thacker: Vos statistiques concernant le nombre de délinquants sexuels dangereux m'intéressent, vous avez dit qu'il y en avait eu 459 qui avaient reçu l'autorisation d'une absence temporaire avec escorte, et que dans 17 cas seulement vous avez eu des problèmes.

M. Kaplan: Non, il n'y en a eu aucun.

M. Thacker: Aucun problème?

M. Kaplan: Oui.

M. Thacker: Très bien. Il y a donc eu 459 délinquants sexuels dangereux qui ont reçu une autorisation d'absence temporaire sous escorte . . .

M. Kaplan: Oui. Le délinquant sexuel dangereux a été assimilé lors d'une révision récente au délinquant dangereux, il est traité de la même façon. Il s'agit d'une sorte d'agression, et la composante sexuelle a été vue par le Parlement comme étant moins importante que l'aspect violence.

M. Thacker: Donc il s'agit, je crois, de 6,041 détenus condamnés à l'emprisonnement à vie avec 19 problèmes seulement.

M. Kaplan: Oui, vous avez raison.

M. Thacker: Qu'est-ce qui les rend admissibles à l'absence temporaire sous escorte?